

**5^{ème} CONCERTATION DEPARTEMENTALE
DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL DU 11/10/2011**

INTRODUCTION DE ROBERT CHRISTIAENS

1^{er} Vice Président du CDG60, Maire d'Auneuil

Avant d'ouvrir la concertation, je tiens à remercier Monsieur le maire de CATENOY, Monsieur Michel RUBE, de nous recevoir dans la salle polyvalente de sa commune.

Je vous remercie d'être venu nombreux aujourd'hui pour la 5^{ème} édition de la concertation de l'emploi public territorial.

Cette concertation, dont l'organisation est confiée aux centres de gestion, vise à mutualiser nos réflexions et enrichir nos pratiques en matière de gestion des ressources humaines. C'est un temps fort d'échanges entre les employeurs publics territoriaux d'un même territoire.

La première partie de cet après-midi, conformément à la réglementation, sera consacrée au bilan de l'emploi. Il permettra de dresser un état des lieux de l'emploi public territorial en 2010 dans l'Oise.

Ensuite pour tenir compte de l'expérience acquise lors des concertations passées, l'organisation de cette demi-journée a été revue pour donner davantage la parole aux collectivités, aux élus et aux personnes en charge du personnel dans les collectivités.

Pour cela une seule thématique a été retenue à savoir « une politique de promotion : le mécanisme d'avancement de grade ».

Le mécanisme vous sera d'abord présenté ainsi qu'un point sur les pratiques dans ce domaine dans notre département, et notamment au travers de la filière technique, filière présente dans toutes les collectivités quelle que soit sa taille, et composée pour la quasi-totalité de titulaire.

Après cette présentation, et après la pause qui permettra à chacun de se dégourdir les jambes, une table ronde sera organisée.

Le débat portera sur « les enjeux du mécanisme d'avancement de grade pour la filière technique depuis la réforme de 2007 ».

Nous aurons le plaisir de retrouver Cédric Philibert, juriste au Conseil Général du Val d'Oise depuis 1 an et demi maintenant, qui a accepté de revenir parmi nous cet après-midi pour animer le débat.

Autour de la table seront réunis 7 intervenants qui ont eux aussi accepté l'invitation du Centre de Gestion. Comme vous dans la salle, il s'agit d'élus ou de personnes en charge du personnel dans des collectivités.

En conviant ces représentants de collectivités isariennes, le centre de gestion a cherché à recréer la diversité de nos collectivités. Nous aurons ainsi autour de la table des petites, des moyennes et grosses collectivités, des mairies mais également des communautés d'agglomération et un syndicat mixte.

Ils nous livreront leurs pratiques, leurs difficultés et les solutions qu'ils ont mises en place.

Nous les remercions dès à présent pour leur implication dans la préparation de ce débat.

Nous excusons Monsieur DURAND, maire adjoint de la mairie de FONTENAY TORCY, qui est retenu par d'autres obligations et ne pourra pas participer au débat.

Après ce retour d'expérience, un temps d'échanges avec vous public est programmé, pour vous permettre de participer au débat.

Vous connaissez maintenant le programme, la concertation va pouvoir commencer.
Monsieur LECLERE, je vous passe la parole.